

habitants des quartiers voisins de la mission française dont les abords étaient aussi littéralement encombrés.

Deux discours ont été prononcés. L'un par le consul de France, M. de Trenquayle, l'autre par Mgr Guillemain, qui n'a pas manqué de faire ressortir l'importance que ses missionnaires et lui-même attachent à la présence du vice-roi. Cet acte de condescendance est en effet appelé à exercer sur l'esprit des populations chinoises une véritable influence, et à contribuer à l'amélioration d'une situation encore bien menacée dans plusieurs des provinces où sont disséminés les missionnaires.

En résumé, cette fête, qui pour les habitants de Canton a eu le caractère d'un événement sans précédent, a laissé une vive impression, tant parmi la population chinoise que dans l'esprit des résidents européens. Elle a fourni la preuve des sentiments conciliants dont les autorités chinoises sont aujourd'hui animées, et peut être considérée comme un heureux symptôme pour l'avenir des relations de l'Europe avec l'extrême Orient.

En résumé, cette fête, qui pour les habitants de Canton a eu le caractère d'un événement sans précédent, a laissé une vive impression, tant parmi la population chinoise que dans l'esprit des résidents européens. Elle a fourni la preuve des sentiments conciliants dont les autorités chinoises sont aujourd'hui animées, et peut être considérée comme un heureux symptôme pour l'avenir des relations de l'Europe avec l'extrême Orient.

CHRONIQUE LOCALE ET DEPARTEMENTALE.

PERCEPTION DE ROUBAIX.

Emprunt de 300 millions

MM. les habitants qui ont souscrit au Bureau de la Perception de Roubaix, sont invités à échanger contre des récépissés en règle les quittances provisoires qui leur ont été délivrées.

Ces échanges devront être effectués dans la huitaine.

Bureau ouvert à cet effet de 9 h. à 4.

4325

Lundi dernier avaient lieu les funérailles de M. François Frasez, conseiller municipal depuis trente ans, membre de la Caisse d'épargne. Une foule nombreuse a suivi le convoi jusqu'au cimetière. Les coins du poêle étaient tenus par deux membres du Conseil municipal et par deux directeurs de la Caisse d'épargne.

M. Delebecque-Defontaine, doyen d'âge des collègues du défunt a prononcé sur la tombe de M. Frasez quelques mots que nous reproduisons.

Messieurs,

Ce n'est pas un discours que nous faisons sur cette tombe, c'est un simple adieu, un souvenir que nous adressons à un ami qui n'est plus.

François Frasez, né à Lille, vint s'établir à Roubaix il y a environ trente-cinq ans. Par son intelligence, on peut dire, par son courage, il est arrivé à une haute position dans notre industrie.

Il faisait partie de cette génération dont l'activité pleine d'initiative a fait de Roubaix, depuis 1830 jusqu'aujourd'hui, une des premières villes industrielles de France.

Pendant trente ans, sans interruption, la confiance de ses concitoyens l'appela au Conseil municipal. Il fut l'un des membres fondateurs de la caisse d'épargne et a rendu de véritables services à cette institution.

Il occupa longtemps le grade de capitaine dans la garde nationale à une époque que les événements rendaient souvent difficile.

Ce grade, où l'on était appelé par les suffrages de tous, est une preuve de l'affection générale dont il jouissait.

Comme industriel, nous le répetons, il a grandement contribué au progrès. — Un des premiers, il eut l'idée des cités ouvrières. Par ses nombreuses constructions, il changea des logements insalubres contre des habitations

peu la vive surexcitation de Georgina. Son amour chaleureux et inventif fit taire toutes les inquiétudes de la jeune femme. Elle se rendormit sur le bras de son mari, comme une enfant ingénue, croyant que l'âme de son Gustave était redevenue aussi calme que la sienne.

Mais Lindorm était en proie à une double torture. Il avait maintenant l'entière conviction qu'il remplissait seul le cœur de Georgina, et il aurait donné toute sa fortune pour pouvoir s'affranchir de l'aveuglement qui le dominait. Deux puissances luttèrent en lui : l'amour pur et noble, qui lui commandait, dans l'intérêt de son repos et de celui de sa femme chérie, d'abandonner son projet dangereux, et la passion égoïste qui lui soufflait à l'oreille : « Ce ne sera qu'après l'avoire mise à l'épreuve que tu seras parfaitement tranquille ! » Pauvre et faible cœur humain ! les meilleurs mêmes succombent quand le tentateur prend la forme de leur passion dominante.

Le lendemain, au déjeuner, Lindorm exprima, avec une aisance dont Brant fut stupéfait, son désir de conserver encore quelque temps ces deux messieurs.

Cependant, ajouta-t-il, je comprends bien l'impossibilité pour Brant de prolonger de beaucoup sa séparation de sa femme chérie ; toi, Kornelli, au contraire, tu es, autant que je sache, libre dans l'acceptation la plus large du mot, et tu nous feras un grand plaisir si tu voulais bien rester quelques semaines encore à Engelvik.

Une vive rougeur couvrit un moment les joues de Kornelli ; mais, à l'extrême surprise de Lindorm et de Brant, il balbutia une excuse, on alléguant qu'il avait promis de se rendre ailleurs.

Georgina, qui jusqu'alors avait eu les

plus saines qui donnent maintenant à l'ouvrier la force pour le travail... qui lui épargnent la maladie, c'est-à-dire le chômage... la misère.

Par sa vie laborieuse et simple, par cette haute position même, acquise à force de persévérance, François Frasez fait honneur à sa ville d'adoption.

Je suis certain d'être l'interprète de ceux qui m'enourent en exprimant le regret de voir une carrière si prématurément arrêtée... en rendant justice aux services rendus... en regrettant ceux qu'il aurait pu rendre encore.

Les hommes publics, mis en évidence par leur position élevée, trouvent la récompense immédiate de leur mérite par l'éclat et la publicité qui s'attachent à leur nom.

Le travailleur modeste a, lui, la conscience du devoir accompli... et les derniers adieux des amis près desquels il a vécu.

Pour être moins brillants, ces regrets n'en sont que plus sincères.

Adieu donc, François Frasez. Sur cette tombe qui va se fermer nous venons déposer cette dernière manifestation d'une estime, d'une sympathie qui vous ont accompagné pendant cette vie et qui vous suivront dans l'autre.

Dans un de nos derniers numéros nous avons annoncé un changement de droit sur la houille.

Nous donnons ci-après le passage de la lettre officielle qui annonce le décret et fixe le droit :

Je transmets avec la présente un décret en date du 27 janvier 1864, qui, en exécution de l'article 2 du traité conclu le 23 janvier 1860 entre la France et l'Angleterre, établit un droit uniforme sur les houilles et le coke.

Ce droit est fixé à 12 centimes par cent kilogrammes (décime compris) pour les houilles et le coke introduits par mer, sous pavillon français et assimilé, ou par terre.

La surtaxe de 50 centimes en principal établie par la loi du 26 juillet 1836 à l'égard des houilles et du coke importés par navires étrangers, est maintenue ; le droit applicable dans ce cas sera, avec les deux décimes, de 72 centimes.

Comme porte le décret, le nouveau régime sera mis en vigueur dans tous les bureaux à dater du 4 février prochain.

Les houilles crues ou carbonisées (coke) arrivant à Roubaix par le chemin de fer ou le canal, seront donc soumises au droit de 12 centimes (décimes compris).

Nous donnerons sous peu les changements de droits qui auront lieu sur les principales marchandises.

Le concert donné à Linselles par la musique et des amateurs a parfaitement réussi. Le public était si nombreux que bon nombre de personnes n'ont pu entrer dans la salle.

On ne saurait trop louer cette tendance à cultiver un art qui, même comme simple distraction, a sur la manière de vivre de nos jeunes gens l'influence la plus salutaire. La musique devrait être aujourd'hui le complément de toute éducation soignée, et il faut le dire, le goût s'en répand surtout dans les classes ouvrières. L'Orphéon est une institution dont on peut constater aujourd'hui les bienfaits.

Je dois respecter l'anonyme des exécuteurs tant que le programme ne désigne que par des initiales. Je le regrette.

M. A. L. est un pianiste fort remarquable. Il a exécuté en maître un des morceaux les plus difficiles, les variations sur le Carnaval de Venise de Shuloff.

Il n'a pu jouer son second morceau, la chaleur avait pour ainsi dire paralysé toutes les touches du piano.

Cet incident était doublement fâcheux : le public y a perdu l'exécution d'un morceau capital, et M. A. L., qui avait prêté son concours sur les vives sollicitations des organisateurs du concert, a vu ainsi sa complaisance diminuée de moitié par

un accident tout matériel que l'on n'avait pu empêcher.

La partie vocale n'a rien laissé à désirer.

M. C. T. s'est particulièrement fait remarquer dans un beau morceau de Bortolotti : David chantant devant Saül.

M. L. C. dit avec infiniment d'esprit les chansons de Desrousseaux. Il a bien interprété plusieurs œuvres du chansonnier si justement renommé dans le Nord.

M. L. D. a eu les honneurs du bis dans les Oiseaux de Notre-Dame. C'est surtout dans le duo d'Alain Blanchard que MM. L. D... et C. T... ont reçu d'unanimes applaudissements. Ils ont été rappelés par la salle entière.

Les scènes comiques ont été convenablement rendues par M. F. D.

M. J. H., qui débute à peine, a montré d'heureuses dispositions dans un air varié pour piston.

M. A. L. possède son instrument et a montré une grande facilité dans son air varié pour clarinette. Il appartient, du reste, à une famille de musiciens. Il avait pour accompagnateurs son père et ses trois frères.

M. N. D. a dit, avec un sentiment vrai, une romance de circonstance : Pour les pauvres, merci.

Deux exécuteurs ont fait une quête pour les pauvres.

Cette fête laissera d'agréables souvenirs à Linselles où nos compatriotes ont reçu l'accueil le plus sympathique.

Je dois borner la cette note. On me pardonnera les omissions que j'aurais pu commettre ; mais je dois constater que l'ensemble a été très satisfaisant, et cette soirée est un exemple qu'on ne saurait trop encourager toutes les sociétés orphéoniques, toutes les sociétés d'harmonie à suivre.

un accident tout matériel que l'on n'avait pu empêcher.

La partie vocale n'a rien laissé à désirer.

M. C. T. s'est particulièrement fait remarquer dans un beau morceau de Bortolotti : David chantant devant Saül.

M. L. C. dit avec infiniment d'esprit les chansons de Desrousseaux. Il a bien interprété plusieurs œuvres du chansonnier si justement renommé dans le Nord.

M. L. D. a eu les honneurs du bis dans les Oiseaux de Notre-Dame. C'est surtout dans le duo d'Alain Blanchard que MM. L. D... et C. T... ont reçu d'unanimes applaudissements. Ils ont été rappelés par la salle entière.

Les scènes comiques ont été convenablement rendues par M. F. D.

M. J. H., qui débute à peine, a montré d'heureuses dispositions dans un air varié pour piston.

M. A. L. possède son instrument et a montré une grande facilité dans son air varié pour clarinette. Il appartient, du reste, à une famille de musiciens. Il avait pour accompagnateurs son père et ses trois frères.

M. N. D. a dit, avec un sentiment vrai, une romance de circonstance : Pour les pauvres, merci.

Deux exécuteurs ont fait une quête pour les pauvres.

Cette fête laissera d'agréables souvenirs à Linselles où nos compatriotes ont reçu l'accueil le plus sympathique.

Je dois borner la cette note. On me pardonnera les omissions que j'aurais pu commettre ; mais je dois constater que l'ensemble a été très satisfaisant, et cette soirée est un exemple qu'on ne saurait trop encourager toutes les sociétés orphéoniques, toutes les sociétés d'harmonie à suivre.

Plus 8 garçons et 10 filles, décédés au-dessous de l'âge de 10 ans.

Plus 8 garçons et 10 filles, décédés au-dessous de l'âge de 10 ans.

Plus 8 garçons et 10 filles, décédés au-dessous de l'âge de 10 ans.

Plus 8 garçons et 10 filles, décédés au-dessous de l'âge de 10 ans.

Plus 8 garçons et 10 filles, décédés au-dessous de l'âge de 10 ans.

Plus 8 garçons et 10 filles, décédés au-dessous de l'âge de 10 ans.

Plus 8 garçons et 10 filles, décédés au-dessous de l'âge de 10 ans.

Plus 8 garçons et 10 filles, décédés au-dessous de l'âge de 10 ans.

Plus 8 garçons et 10 filles, décédés au-dessous de l'âge de 10 ans.

Plus 8 garçons et 10 filles, décédés au-dessous de l'âge de 10 ans.

Plus 8 garçons et 10 filles, décédés au-dessous de l'âge de 10 ans.

Plus 8 garçons et 10 filles, décédés au-dessous de l'âge de 10 ans.

Plus 8 garçons et 10 filles, décédés au-dessous de l'âge de 10 ans.

Plus 8 garçons et 10 filles, décédés au-dessous de l'âge de 10 ans.

Plus 8 garçons et 10 filles, décédés au-dessous de l'âge de 10 ans.

Plus 8 garçons et 10 filles, décédés au-dessous de l'âge de 10 ans.

Plus 8 garçons et 10 filles, décédés au-dessous de l'âge de 10 ans.

Plus 8 garçons et 10 filles, décédés au-dessous de l'âge de 10 ans.

Plus 8 garçons et 10 filles, décédés au-dessous de l'âge de 10 ans.

Plus 8 garçons et 10 filles, décédés au-dessous de l'âge de 10 ans.

Plus 8 garçons et 10 filles, décédés au-dessous de l'âge de 10 ans.

Plus 8 garçons et 10 filles, décédés au-dessous de l'âge de 10 ans.

Plus 8 garçons et 10 filles, décédés au-dessous de l'âge de 10 ans.

Plus 8 garçons et 10 filles, décédés au-dessous de l'âge de 10 ans.

Plus 8 garçons et 10 filles, décédés au-dessous de l'âge de 10 ans.

Plus 8 garçons et 10 filles, décédés au-dessous de l'âge de 10 ans.

Plus 8 garçons et 10 filles, décédés au-dessous de l'âge de 10 ans.

Plus 8 garçons et 10 filles, décédés au-dessous de l'âge de 10 ans.

Plus 8 garçons et 10 filles, décédés au-dessous de l'âge de 10 ans.

Plus 8 garçons et 10 filles, décédés au-dessous de l'âge de 10 ans.

Plus 8 garçons et 10 filles, décédés au-dessous de l'âge de 10 ans.

Plus 8 garçons et 10 filles, décédés au-dessous de l'âge de 10 ans.

Plus 8 garçons et 10 filles, décédés au-dessous de l'âge de 10 ans.

Plus 8 garçons et 10 filles, décédés au-dessous de l'âge de 10 ans.

Plus 8 garçons et 10 filles, décédés au-dessous de l'âge de 10 ans.

Plus 8 garçons et 10 filles, décédés au-dessous de l'âge de 10 ans.

Plus 8 garçons et 10 filles, décédés au-dessous de l'âge de 10 ans.

Plus 8 garçons et 10 filles, décédés au-dessous de l'âge de 10 ans.

Plus 8 garçons et 10 filles, décédés au-dessous de l'âge de 10 ans.

Plus 8 garçons et 10 filles, décédés au-dessous de l'âge de 10 ans.

Plus 8 garçons et 10 filles, décédés au-dessous de l'âge de 10 ans.

Plus 8 garçons et 10 filles, décédés au-dessous de l'âge de 10 ans.

Plus 8 garçons et 10 filles, décédés au-dessous de l'âge de 10 ans.

Plus 8 garçons et 10 filles, décédés au-dessous de l'âge de 10 ans.

Plus 8 garçons et 10 filles, décédés au-dessous de l'âge de 10 ans.

Plus 8 garçons et 10 filles, décédés au-dessous de l'âge de 10 ans.

Plus 8 garçons et 10 filles, décédés au-dessous de l'âge de 10 ans.

Plus 8 garçons et 10 filles, décédés au-dessous de l'âge de 10 ans.

Plus 8 garçons et 10 filles, décédés au-dessous de l'âge de 10 ans.

Plus 8 garçons et 10 filles, décédés au-dessous de l'âge de 10 ans.

Plus 8 garçons et 10 filles, décédés au-dessous de l'âge de 10 ans.

Plus 8 garçons et 10 filles, décédés au-dessous de l'âge de 10 ans.

Plus 8 garçons et 10 filles, décédés au-dessous de l'âge de 10 ans.

Plus 8 garçons et 10 filles, décédés au-dessous de l'âge de 10 ans.

Plus 8 garçons et 10 filles, décédés au-dessous de l'âge de 10 ans.

Plus 8 garçons et 10 filles, décédés au-dessous de l'âge de 10 ans.

Plus 8 garçons et 10 filles, décédés au-dessous de l'âge de 10 ans.

Plus 8 garçons et 10 filles, décédés au-dessous de l'âge de 10 ans.

Plus 8 garçons et 10 filles, décédés au-dessous de l'âge de 10 ans.

Plus 8 garçons et 10 filles, décédés au-dessous de l'âge de 10 ans.

Plus 8 garçons et 10 filles, décédés au-dessous de l'âge de 10 ans.

Plus 8 garçons et 10 filles, décédés au-dessous de l'âge de 10 ans.

Plus 8 garçons et 10 filles, décédés au-dessous de l'âge de 10 ans.

Plus 8 garçons et 10 filles, décédés au-dessous de l'âge de 10 ans.

Plus 8 garçons et 10 filles, décédés au-dessous de l'âge de 10 ans.

Plus 8 garçons et 10 filles, décédés au-dessous de l'âge de 10 ans.

Plus 8 garçons et 10 filles, décédés au-dessous de l'âge de 10 ans.

Plus 8 garçons et 10 filles, décédés au-dessous de l'âge de 10 ans.

Parmi les projets... loi présentée au Corps législatif il en est un qui mérite d'attirer l'attention. C'est un projet tendant à accorder à M. Crespel-Delisse une pension viagère de 6,000 fr. M. Crespel-Delisse a fondé en France l'industrie du sucre indigène, et lorsqu'après les guerres de l'empire cette industrie eût à lutter contre la concurrence des sucres exotiques, M. Crespel-Delisse, bien plus dans un intérêt de la richesse nationale que dans un intérêt privé, resta seul sur la brèche parmi les fabricants français.

Parmi les projets... loi présentée au Corps législatif il en est un qui mérite d'attirer l'attention. C'est un projet tendant à accorder à M. Crespel-Delisse une pension viagère de 6,000 fr. M. Crespel-Delisse a fondé en France l'industrie du sucre indigène, et lorsqu'après les guerres de l'empire cette industrie eût à lutter contre la concurrence des sucres exotiques, M. Crespel-Delisse, bien plus dans un intérêt de la richesse nationale que dans un intérêt privé, resta seul sur la brèche parmi les fabricants français.

Parmi les projets... loi présentée au Corps législatif il en est un qui mérite d'attirer l'attention. C'est un projet tendant à accorder à M. Crespel-Delisse une pension viagère de 6,000 fr. M. Crespel-Delisse a fondé en France l'industrie du sucre indigène, et lorsqu'après les guerres de l'empire cette industrie eût à lutter contre la concurrence des sucres exotiques, M. Crespel-Delisse, bien plus dans un intérêt de la richesse nationale que dans un intérêt privé, resta seul sur la brèche parmi les fabricants français.

Parmi les projets... loi présentée au Corps législatif il en est un qui mérite d'attirer l'attention. C'est un projet tendant à accorder à M. Crespel-Delisse une pension viagère de 6,000 fr. M. Crespel-Delisse a fondé en France l'industrie du sucre indigène, et lorsqu'après les guerres de l'empire cette industrie eût à lutter contre la concurrence des sucres exotiques, M. Crespel-Delisse, bien plus dans un intérêt de la richesse nationale que dans un intérêt privé, resta seul sur la brèche parmi les fabricants français.

Parmi les projets... loi présentée au Corps législatif il en est un qui mérite d'attirer l'attention. C'est un projet tendant à accorder à M. Crespel-Delisse une pension viagère de 6,000 fr. M. Crespel-Delisse a fondé en France l'industrie du sucre indigène, et lorsqu'après les guerres de l'empire cette industrie eût à lutter contre la concurrence des sucres exotiques, M. Crespel-Delisse, bien plus dans un intérêt de la richesse nationale que dans un intérêt privé, resta seul sur la brèche parmi les fabricants français.

Parmi les projets... loi présentée au Corps législatif il en est un qui mérite d'attirer l'attention. C'est un projet tendant à accorder à M. Crespel-Delisse une pension viagère de 6,000 fr. M. Crespel-Delisse a fondé en France l'industrie du sucre indigène, et lorsqu'après les guerres de l'empire cette industrie eût à lutter contre la concurrence des sucres exotiques, M. Crespel-Delisse, bien plus dans un intérêt de la richesse nationale que dans un intérêt privé, resta seul sur la brèche parmi les fabricants français.

Parmi les projets... loi présentée au Corps législatif il en est un qui mérite d'attirer l'attention. C'est un projet tendant à accorder à M. Crespel-Delisse une pension viagère de 6,000 fr. M. Crespel-Delisse a fondé en France l'industrie du sucre indigène, et lorsqu'après les guerres de l'empire cette industrie eût à lutter contre la concurrence des sucres exotiques, M. Crespel-Delisse, bien plus dans un intérêt de la richesse nationale que dans un intérêt privé, resta seul sur la brèche parmi les fabricants français.

Parmi les projets... loi présentée au Corps législatif il en est un qui mérite d'attirer l'attention. C'est un projet tendant à accorder à M. Crespel-Delisse une pension viagère de 6,000 fr. M. Crespel-Delisse a fondé en France l'industrie du sucre indigène, et lorsqu'après les guerres de l'empire cette industrie eût à lutter contre la concurrence des sucres exotiques, M. Crespel-Delisse, bien plus dans un intérêt de la richesse nationale que dans un intérêt privé, resta seul sur la brèche parmi les fabricants français.

Parmi les projets... loi présentée au Corps législatif il en est un qui mérite d'attirer l'attention. C'est un projet tendant à accorder à M. Crespel-Delisse une pension viagère de 6,000 fr. M. Crespel-Delisse a fondé en France l'industrie du sucre indigène, et lorsqu'après les guerres de l'empire cette industrie eût à lutter contre la concurrence des sucres exotiques, M. Crespel-Delisse, bien plus dans un intérêt de la richesse nationale que dans un intérêt privé, resta seul sur la brèche parmi les fabricants français.

Parmi les projets... loi présentée au Corps législatif il en est un qui mérite d'attirer l'attention. C'est un projet tendant à accorder à M. Crespel-Delisse une pension viagère de 6,000 fr. M. Crespel-Delisse a fondé en France l'industrie du sucre indigène, et lorsqu'après les guerres de l'empire cette industrie eût à lutter contre la concurrence des sucres exotiques, M. Crespel-Delisse, bien plus dans un intérêt de la richesse nationale que dans un intérêt privé, resta seul sur la brèche parmi les fabricants français.

Parmi les projets... loi présentée au Corps législatif il en est un qui mérite d'attirer l'attention. C'est un projet tendant à accorder à M. Crespel-Delisse une pension viagère de 6,000 fr. M. Crespel-Delisse a fondé en France l'industrie du sucre indigène, et lorsqu'après les guerres de l'empire cette industrie eût à lutter contre la concurrence des sucres exotiques, M. Crespel-Delisse, bien plus dans un intérêt de la richesse nationale que dans un intérêt privé, resta seul sur la brèche parmi les fabricants français.

Parmi les projets... loi présentée au Corps législatif il en est un qui mérite d'attirer l'attention. C'est un projet tendant à accorder à M. Crespel-Delisse une pension viagère de 6,000 fr. M. Crespel-Delisse a fondé en France l'industrie du sucre indigène, et lorsqu'après les guerres de l'empire cette industrie eût à lutter contre la concurrence des sucres exotiques, M. Crespel-Delisse, bien plus dans un intérêt de la richesse nationale que dans un intérêt privé, resta seul sur la brèche parmi les fabricants français.

Parmi les projets... loi présentée au Corps législatif il en est un qui mérite d'attirer l'attention. C'est un projet tendant à accorder à M. Crespel-Delisse une pension viagère de 6,000 fr. M. Crespel-Delisse a fondé en France l'industrie du sucre indigène, et lorsqu'après les guerres de l'empire cette industrie eût à lutter contre la concurrence des sucres exotiques, M. Crespel-Delisse, bien plus dans un intérêt de la richesse nationale que dans un intérêt privé, resta seul sur la brèche parmi les fabricants français.

Parmi les projets... loi présentée au Corps législatif il en est un qui mérite d'attirer l'attention. C'est un projet tendant à accorder à M. Crespel-Delisse une pension viagère de 6,000 fr. M. Crespel-Delisse a fondé en France l'industrie du sucre indigène, et lorsqu'après les guerres de l'empire cette industrie eût à lutter contre la concurrence des sucres exotiques, M. Crespel-Delisse, bien plus dans un intérêt de la richesse nationale que dans un intérêt privé, resta seul sur la brèche parmi les fabricants français.

Parmi les projets... loi présentée au Corps législatif il en est un qui mérite d'attirer l'attention. C'est un projet tendant à accorder à M. Crespel-Delisse une pension viagère de 6,000 fr. M. Crespel-Delisse a fondé en France l'industrie du sucre indigène, et lorsqu'après les guerres de l'empire cette industrie eût à lutter contre la concurrence des sucres exotiques, M. Crespel-Delisse, bien plus dans un intérêt de la richesse nationale que dans un intérêt privé, resta seul sur la brèche parmi les fabricants français.

Parmi les projets... loi présentée au Corps législatif il en est un qui mérite d'attirer l'attention. C'est un projet tendant à accorder à M. Crespel-Delisse une pension viagère de 6,000 fr. M. Crespel-Delisse a fondé en France l'industrie du sucre indigène, et lorsqu'après les guerres de l'empire cette industrie eût à lutter contre la concurrence des sucres exotiques, M. Crespel-Delisse, bien plus dans un intérêt de la richesse nationale que dans un intérêt privé, resta seul sur la brèche parmi les fabricants français.

Parmi les projets... loi présentée au Corps législatif il en est un qui mérite d'attirer l'attention. C'est un projet tendant à accorder à M. Crespel-Delisse une pension viagère de 6,000 fr. M. Crespel-Delisse a fondé en France l'industrie du sucre indigène, et lorsqu'après les guerres de l'empire cette industrie eût à lutter contre la concurrence des sucres exotiques, M. Crespel-Delisse, bien plus dans un intérêt de la richesse nationale que dans un intérêt privé, resta seul sur la brèche parmi les fabricants français.

Parmi les projets... loi présentée au Corps législatif il en est un qui mérite d'attirer l'attention. C'est un projet tendant à accorder à M. Crespel-Delisse une pension viagère de 6,000 fr. M. Crespel-Delisse a fondé en France l'industrie du sucre indigène, et lorsqu'après les guerres de l'empire cette industrie eût à lutter contre la concurrence des sucres exotiques, M. Crespel-Delisse, bien plus dans un intérêt de la richesse nationale que dans un intérêt privé, resta seul sur la brèche parmi les fabricants français.

Parmi les projets... loi présentée au Corps législatif il en est un qui mérite d'attirer l'attention. C'est un projet tendant à accorder à M. Crespel-Delisse une pension viagère de 6,000 fr. M. Crespel-Delisse a fondé en France l